

LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE À LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE RICHMOND

Question n° 1154—M. Beaudoin:

1. Depuis 1965, le gouvernement a-t-il accepté de contribuer financièrement à la construction d'écoles dans la circonscription de Richmond et, dans l'affirmative, quel genre d'écoles ont bénéficié de ces subventions?

2. Combien de ces écoles ont été construites jusqu'à maintenant et à quels endroits?

3. Combien de tels projets ont été approuvés et sont à l'étude et a) quel est l'emplacement choisi,

b) quel est le montant approximatif que le gouvernement fédéral investira dans chacun desdits projets s'ils aboutissent?

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** 1. Oui, pour la construction d'écoles offrant des cours de formation professionnelle.

2. Quatre: Asbestos (2), Richmond, Disraeli.

3. Les quatre projets ci-dessous ont été approuvés—il n'y a pas de projet à l'étude.

Endroit	École	Subvention fédérale approuvée
Asbestos	École des métiers	\$1,125,000
Asbestos	École secondaire pour filles	469,582
Richmond	École secondaire régionale	1,656,372
Disraeli	École secondaire polyvalente	1,375,218

RICHMOND—LE SERVICE DES POSTES

Question n° 1155—M. Beaudoin:

A combien se sont élevés les frais annuels a) d'administration, b) de location, c) d'entretien, d) de rénovation et e) autres, pour les locaux du bureau de poste à (i) Asbestos (ii) Disraéli (iii)

Richmond et (iv) Bromptonville, dans la circonscription de Richmond?

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** En ce qui concerne le ministère des Travaux publics, pour l'année financière 1968-1969:

	(a)	(b)	(c)	(d)	(e)
	\$		\$		
(i)	6,288.	Nil	2,986.	Nil	Nil
(ii)	2,160.	Nil	1,317.	Nil	Nil
(iii)	6,260.	Nil	2,925.	29,440.	Nil
(iv)	1,580.	Nil	743.	21,189.	Nil

En ce qui concerne le ministère des Postes: a) 1968-1969 (au 31 janvier 1970) (i) \$82,925. (ii) \$21,493. (iii) \$36,250. (iv) \$24,089.

2. Le Canada a-t-il eu des échanges avec des autorités internationales ou avec des pays en vue de modifier les obligations existantes et, si oui, avec qui et dans quel but?

HULL—LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES DES EMPLOYÉS DES POSTES

Question n° 1158—M. Lambert (Bellechasse):

Est-ce que l'augmentation de salaire rétroactive à mai 1969 due aux employés des postes de Hull a été payée et, dans l'affirmative, a) quel en est le montant, b) a-t-elle été payée en décembre 1969 ou en janvier 1970?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications):** Le ministère n'est pas au courant d'une augmentation générale, avec effet rétroactif à mai 1969 ou à peu près, qui aurait été payée aux employés des postes de Hull. a), b) Sans objet.

LE TRAFIC INTERNATIONAL DE LA MARIJUANA

Question n° 1172—M. McCleave:

1. Quels sont les traités et les accords internationaux que le Canada a conclus concernant le trafic de la marijuana de part et d'autre des frontières?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. La convention de 1961 sur les stupéfiants.  
2. Non.

LE PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Question n° 1177—M. Robinson:

Le gouvernement fédéral étudiera-t-il la possibilité d'éliminer le critère selon lequel il faut préciser à quel groupe professionnel on aspire avant d'être admis à suivre un cours de perfectionnement et de l'exiger seulement une fois le cours terminé avec succès et avant l'inscription à un cours de formation professionnelle?

**L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** La loi sur la formation professionnelle des adultes prévoit une formation professionnelle destinée à améliorer la capacité de gains ou les chances d'emploi d'un adulte. Aucune disposition ne prévoit le rattrapage scolaire comme tel. Tou-